

## Marie Moret à Offroy, Guiard et Cie, 1er juillet 1901

Auteur·e : **Moret, Marie (1840-1908)**

### Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

1 Fichier(s)

### Informations sur le document source

Cote Familière de Guise, inv. n° 2005-00-124

Collation 1 p. (345r)

Nature du document Copie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservation Familière de Guise

### Citer cette page

Moret, Marie (1840-1908), Marie Moret à Offroy, Guiard et Cie, 1er juillet 1901, Équipe du projet FamiliLettres (Familière de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 01/02/2026 sur la plate-forme EMAN : <https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/54281>

Copier

### Informations sur l'édition numérique

Éditeur Équipe du projet FamiliLettres (Familière de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

Droits Familière de Guise et Bibliothèque centrale du CNAM ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

### Présentation

Auteur·e [Moret, Marie \(1840-1908\)](#)

Date de rédaction [1er juillet 1901](#)

Lieu de rédaction Guise (Aisne) - Familière

Destinataire [Offroy et Cie](#)

Lieu de destination 60, rue du Faubourg-Poissonnière, Paris

# Description

Résumé Marie Moret demande à la banque de créditer le compte de Marie-Jeanne Dallet de la somme de 1 500 F à débiter sur son compte.

## Mots-clés

[Finances personnelles](#)

Personnes citées [Dallet, Marie-Jeanne \(1872-1941\)](#)

Notice créée par [Pauline Pélissier](#) Notice créée le 14/06/2024 Dernière modification le 27/09/2024

---

Guise. Familière  
Tous le 1<sup>er</sup> juillet 1801  
Je te rappelle nos devoirs  
vers nous tous pour et  
d'autrement. Je te rappelle  
et tiens l'offre, Guido et C<sup>ie</sup>,  
et l'autre de la vente.  
J'ai l'honneur de vous  
confirmer ma offre de  
l'apprécier et de vous faire  
de porter au crédit de  
ma nièce Mademoiselle  
Marie Jeanne Dallet  
qui a compte chez moi  
une somme de quinze  
cents francs à prélever  
~~verser le 1<sup>er</sup> juillet 1801~~

sur le crédit de monsieur  
propre compte. ~~mon~~  
Ne oublier les deniers  
ainsi qu'à mai avis  
de l'opérations et  
après je vous passe  
Néanmoins, l'assurance  
de toute me considé-  
ration

Marie Gervais

au Familière Guise  
Maison

345